

Le 6 octobre 2017

L'honorable Chrystia Freeland
Ministre des Affaires étrangères
125 Sussex Drive
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Courriel : chrystia.freeland@international.gc.ca

Objet : Absence du Canada du processus multilatéral d'interdiction des armes nucléaires

Madame la Ministre,

Au nom des 25 confessions membres du Conseil canadien des Églises, nous désirons vous exprimer nos meilleurs vœux et notre reconnaissance pour l'important travail accompli par Affaires mondiales Canada, sous votre direction. Soyez assurée que nous accordons notre appui à tout effort visant à assurer un ordre mondial plus pacifique, plus équitable et plus sûr, qui sert les intérêts des Canadiens et de la communauté internationale.

Au cours des dernières décennies, le Conseil canadien des Églises a écrit aux premiers ministres qui se sont succédé afin d'exprimer sa conviction qu'on ne saurait assurer la sécurité par la menace de l'utilisation d'armes nucléaires. Le 25 juin 2010, nous avons écrit au premier ministre Stephen Harper :

« Nous croyons que le recours aux armes nucléaires, ou la menace d'une attaque nucléaire comme garant de sécurité consiste à nous exposer à une faillite tant spirituelle que morale. Nous affirmons sans réserve que si des mesures employées pour défendre des États et des institutions humaines sapent le don de la vie abondante de Dieu et menacent l'humanité et la planète même, il faut les rejeter sans équivoque. N'arrivant pas à comprendre comment le recours aux armes nucléaires pourrait être justifié et conforme à la volonté de Dieu, nous devons en conclure que les armes nucléaires doivent être également rejetées comme instruments de menace ou de dissuasion.

(Voir dissuasion [https://www.councilofchurches.ca/wp-content/uploads/2013/12/Church Leaders Letter on Nuclear Disarmament.pdf](https://www.councilofchurches.ca/wp-content/uploads/2013/12/Church_Leaders_Letter_on_Nuclear_Disarmament.pdf).)

Par conséquent, nous désirons vous faire part de notre inquiétude au sujet de l'inacceptable menace pour l'humanité que représentent les armes nucléaires, et du rôle que joue le Canada dans la quête d'un monde exempt de ces armes de destruction massive. Même si ce rôle a été soutenu sans ambiguïté par une succession de gouvernements canadiens, dont celui du premier ministre actuel, Justin Trudeau, nous remarquons que le Canada adopte une position minoritaire qui semble freiner plutôt que promouvoir l'abolition des armes nucléaires.

Nous sommes particulièrement déçus de l'absence du Canada aux récentes négociations multilatérales entreprises sous les auspices des Nations Unies concernant la « négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète » [...] Malgré le manque d'appui de la part d'États dotés d'armes nucléaires, et de leurs alliés, comme le Canada et la plupart des membres de l'OTAN, les négociations ont abouti à un traité d'interdiction explicite des armes nucléaires, qui a été adopté par une nette majorité des pays, aux Nations Unies, le 7 juillet dernier.

Les limites du traité d'interdiction sont bien connues. Certaines résultent de l'hésitation de la part d'États, notamment le Canada, à participer au processus. Quelles que soient les positions divergentes, l'interdiction comble non seulement un vide au chapitre du droit international, mais sert aussi à stigmatiser davantage ces armes déjà illégales. Les arguments souvent entendus voulant que de telles démarches soient prématurées, ou que les conditions de sécurité internationale soient inadéquates ne sont plus crédibles. Il faut entreprendre des efforts de désarmement, les mettre en œuvre et les finaliser malgré des conditions de sécurité internationale moins que parfaites.

Le mouvement mondial vers l'élimination totale des armes nucléaires est fortement stimulé par la frustration généralisée ressentie devant le refus flagrant de la part des États dotés d'armes nucléaires de l'obligation de se désarmer, et ce plus de 45 ans après l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Au cours des dernières années, la pression pour l'abolition des armes nucléaires a été accentuée par une attention accrue aux conséquences catastrophiques pour l'humanité d'un échange d'armes nucléaires.

De nombreux points de discorde en matière de sécurité internationale ont fait ressurgir la perspective effrayante d'un conflit nucléaire. Sans l'élimination complète des armes nucléaires, le risque de destruction de ce qui est cher à l'humanité demeure réel. Outre les considérations juridiques liées à l'élimination des armes nucléaires, nous estimons qu'il est moralement impératif de réaliser des progrès concrets vers l'atteinte de cet objectif difficile à atteindre.

Dans une correspondance avec le ministre des Affaires étrangères, John Baird, en avril 2014, nous nous disions « convaincus de la nécessité, de l'urgence et de la possibilité d'une progression plus rapide vers l'élimination des armes nucléaires ». Les membres du Conseil partagent fermement cette position.

Il y a une quinzaine de jours, soit le 20 septembre, le Traité d'interdiction des armes nucléaires s'ouvrait à la signature aux Nations Unies, à New York. Le premier jour, 50 États en devenaient les signataires – un nombre qui s'est accru depuis. Le Canada n'en faisait pas partie, mais la porte reste ouverte. Il ne fait aucun doute que l'adoption par le Canada de cet instrument serait bien accueillie par les gouvernements étrangers et la société civile, et qu'elle confirmerait l'engagement manifeste de notre gouvernement à l'égard de l'abolition des armes nucléaires.

Nous croyons fermement qu'il est dans l'intérêt de chacun des pays d'avancer résolument vers l'objectif commun d'interdire les armes nucléaires, et de voir dans l'adoption récente du traité un pas vers cet objectif. Nous trouvons déconcertant que la position du Canada sur le désarmement nucléaire s'aligne sur celle des États dotés d'armes nucléaires. Nous vous demandons fortement de repenser votre politique actuelle, afin que le Canada soit un des premiers pays à signer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Merci de l'attention que vous porterez à cette importante question et des mesures que vous entreprendrez.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Gehrs', with a stylized flourish at the end.

Révérend Paul Gehrs
Président, Commission Justice et Paix

c. c.

L'honorable Erin O'Toole, député, critique aux Affaires étrangères, Parti conservateur du Canada

Hélène Laverdière, députée, critique aux Affaires étrangères, Nouveau Parti démocratique du Canada

Luc Thériault, député, critique aux Affaires étrangères, Bloc Québécois

Elizabeth May, députée, chef du Parti Vert du Canada

Le Conseil des Églises du Canada, le plus vaste regroupement œcuménique au pays, représente actuellement 25 confessions de traditions anglicane, évangélique, orthodoxe de l'Est et orthodoxe orientale, protestante, catholique et de l'Église libre, et rassemble 85 % des chrétiens du Canada. Le Conseil canadien des Églises a été fondé en 1944.